

# COMPTE RENDU

## Conseil municipal du 5 juillet 2019

### ❖ Séance du 5 juillet 2019

Les membres du conseil municipal de la commune d'Apinac se sont réunis à 20h30 à la salle du Conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 28/06/2019, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

●○○○○○●●○○○○○

❖ Etaient présents : Pierre CARRÉ, Michel BOURGIN, Roger VIGNAL, Alcide CROS, Stéphane BARRALLON, René SUCHET, Jeannine SUCHET, Michelle FAURE, Perrine ACHARD.

●○○○○○●○○○○○

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Perrine ACHARD est volontaire pour cette tâche.

●○○○○○●○○○○○

❖ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24/04

❖ Points à l'ordre du jour

➤ Réalisation d'un emprunt :

Des travaux sont ou vont être lancés qu'il conviendra de payer aux prestataires. Cependant, nous devons attendre pour avoir les subventions demandées. Il est donc envisagé de faire un emprunt pour combler la différence dans l'attente des différentes aides. Trois banques ont été consultées. Une a répondu. L'emprunt serait de 50 000€ sur 10 ans avec un taux de 0.50%.

*Il est proposé de voter pour valider un emprunt de 50 000 €.*

⇒ *La délibération est votée à l'unanimité des présents*

➤ Approbation versement d'un fonds de concours à Loire Forez :

Dans le cadre des travaux de la rue du Château qui s'élèvent à près de 175 000 € H.T., la commune n'a pas le droit de participer au-delà de l'enveloppe qui lui a été attribuée dans le cadre de l'attribution de compensation. Pour cela la commune doit demander l'approbation de Loire Forez afin de lui verser un fonds de concours pour atteindre la somme des travaux.

*Il est proposé d'autoriser la création d'un fonds de concours à destination de Loire Forez dans le cadre des travaux de la rue du Château.*

⇒ *La délibération est votée à l'unanimité des présents.*

➤ Arrêt du projet de programme local de l'habitat 2019-2025 à 87 communes :

Lors d'une précédente délibération la commune avait adhéré au programme de l'Habitat proposé par Loire Forez. Cependant, ce programme a été retoqué par la Préfecture et des modifications ont été apportées. Il faut donc revoter.

*Il est proposé d'autoriser la commune à intégrer le PLH.*

⇒ *La délibération est votée à l'unanimité des présents*

➤ Délibération sur la présentation du rapport d'activité 2018 de Loire Forez:

Loire Forez a présenté son rapport d'activité aux élus en commission. Ce rapport est présenté au conseil municipal.

*Il est proposé d'approuver le rapport d'activité 2018 de Loire Forez*

⇒ *La délibération est votée à l'unanimité des présents*

➤ Délibération sur la présentation du rapport annuel qualité prix du service public élimination des déchets 2018:

Loire Forez a présenté son rapport concernant la collecte et le traitement des déchets aux élus en conseil communautaire. Ce rapport est présenté au conseil municipal.

*Il est proposé d'approuver le rapport annuel qualité prix du service élimination des déchets 2018*

⇒ *La délibération est votée à l'unanimité des présents*



❖ Questions diverses

- La mairie a reçu des remerciements de la part des associations subventionnées.
- Rue du château : la consultation des entreprises prendra fin le 12/07. Les travaux débuteront probablement mi-août.
- Jardin public : la livraison sera faite en deux fois : juillet et octobre.
- Travaux de l'église.
- Travaux sur les fenêtres de la maison communale.
- Porche : les travaux sont terminés. Projet de faire refaire le blason en métal en remplacement de l'actuel en bois qui est dégradé.
- Une réunion sur la commune a eu lieu avec le conseil départemental à propos de la vitesse à l'entrée du bourg. Des propositions seront faites fin juillet.
- Bibliothèque : projet de mise en place d'une boîte à livres au jardin public.
- TL7 est venue faire un reportage sur la commune qui sera diffusé en septembre.
- Service commun ADS. Le traitement des dossiers urbanisme devient payant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Une convention est proposée à la signature. Elle sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- Organisation du tour de France : récupération des barrières le vendredi 12 juillet. Mise en place le 13 et 14 juillet.

**Plus personne ne souhaitant s'exprimer M. le Maire clôt la séance du conseil.**

**Le Maire,  
Pierre CARRÉ.**

